Trivalis
ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS

Trions, c'est tout bon !

Le traitement des déchets de l'année 2015 en Vendée

Près de 70%
de nos déchets valorisés

D'année en année, avec la participation de tous, nous valorisons toujours plus de déchets. Nous pouvons nous en féliciter.

Comparé à 2014, nous avons mieux trié nos emballages (plus 1,5 kg par habitant) et avons produit moins d'ordures ménagères (moins 2,35 kg). Les déchèteries ont reçu davantage de déchets en 2015 (+ 3,12 %). La majorité de ces déchets ont été recyclés. D'une part, grâce au conseil de tri des agents qui nous accueillent sur ces sites de collecte. D'autre part, grâce aux filières de valorisation développées par les professionnels du recyclage.

Ainsi, la performance de valorisation globale obtenue dans notre département, près de 70 %, a pour origine la contribution de tous. Cette performance vendéenne est remarquable puisqu'elle dépasse l'objectif national de 55 % fixé dans la loi sur la Transition énergétique pour 2020.

TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE zér DÉCHET

La Vendée est Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet depuis fin 2015. C'est donc un défi que nous devons relever, en allant plus loin dans la réduction des déchets ou dans leur valorisation à la maison, comme la tonte de pelouse en compost ou la taille des haies en paillage.

Hervé ROBINEAU
Président de Trivalis

TRAITEMENT PAR FILIÈRE

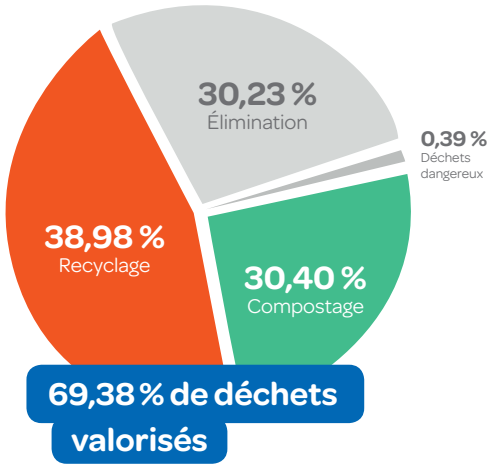

69,38 % de déchets valorisés

Trivalis - Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée
31 rue de l'Atlantique - CS 30605 - 85015 La Roche-sur-Yon - 02 51 451 451 - contact@trivalis.fr - www.trivalis.fr

Qu'est devenu mon tri ?

BILAN 2015

596 kg / an / habitant

Population DGF 2015
767 155 habiants

Moyenne départementale

Ce chiffre de production de déchets par habitant est la moyenne départementale pour 2015. Il se peut que, là où vous résidez, la production soit inférieure. Vous pouvez vous en féliciter.

J'AI TRIÉ À LA MAISON

260 kg / an / habitant soit **44%**

EMBALLAGES

Les emballages sont envoyés vers des centres de tri où ils sont séparés par catégorie (plastiques,cartonnettes, métaux,...).

17 kg / an / hab
Soit 13 298 tonnes

Recyclés en pulls, sécateurs, boîtes de carton, papier essuie-tout, ...

Refus de tri : **4 212 tonnes**

TRI SOLIDAIRE

Maroquinerie, chaussures et textiles sont à déposer dans les bornes textiles. De plus, de nombreuses associations collectent les bouchons de liège, les lunettes, les radiographies, les téléphones portables, les balles de tennis, ...

+ d'infos sur trivalis.fr rubrique partenaires/associations

COMPOST

Collectif et individuel

5 443 composteurs distribués en 2015 (96 574 depuis 2002)
4 plateformes et
27 pavillons de compostage collectif

VERRE

Le verre est envoyé vers l'usine de recyclage de Cognac. Le verre est recyclable à l'infini.

43 kg / an / hab
Soit 33 219 tonnes

Recyclé en bouteille en verre

PAPIERS

Les journaux transitent via des centres de tri ou des centres de transfert et sont dirigés vers l'usine de Chapelle Darblay près de Rouen, pour connaître une deuxième vie.

27 kg / an / hab
Soit 20 542 tonnes

Recyclé en papier journal

Gestes utiles

Les déchets triés de votre maison ont trouvé une seconde vie.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les usines de tri-compostage extraient la part biodégradable des ordures ménagères pour la transformer en compost utilisé par l'agriculture.

167 kg / an / hab
Soit 128 459 tonnes

USINE DE TRI-COMPOSTAGE

17 666 tonnes de compost
705 tonnes de ferraille
22 638 tonnes de perte matière

INSTALLATION DE STOCKAGE

50 560 tonnes de refus de tri-compostage
16 429 tonnes de refus de stabilisation
20 460 tonnes d'ordures ménagères

Plus d'informations sur **trivalis.fr**

Déchèterie

J'AI TRIÉ À LA DÉCHÈTERIE

336 kg / an / habitant soit **56%**

PLASTIQUE

Recyclé en tuyaux de canalisation, ...

4 kg/an/hab

Soit 3 410 tonnes

BOIS

Recyclé en panneaux de particules, litières pour animaux, ...

23 kg/an/hab

Soit 17 317 tonnes

DÉCHETS ÉLECTRIQUES

Démantelés et recyclés selon les matières

8 kg/an/hab

Soit 6 463 tonnes

FERRAILLE

Recyclée en barres d'acier, pièces mécaniques, ...

11 kg/an/hab

Soit 8 639 tonnes

CARTON

Recyclé en carton d'emballage

11 kg/an/hab

Soit 8 795 tonnes

SOUCHES

Après broyage, elles sont utilisées en paillage, en bois de chauffage ou deviennent des panneaux de particules

Soit 558 tonnes

DÉCHETS VERTS

Compostés puis valorisés en agriculture

128 kg/an/hab

Soit 98 190 tonnes

PLAQUES DE PLÂTRE

Recyclées en de nouvelles plaques de plâtre

Soit 448 tonnes

GRAVATS

55 810 tonnes recyclées en matériaux de remblai
11 352 tonnes enfouies

88 kg/an/hab

Soit 67 162 tonnes

MATELAS

Les différentes matières trouvent une seconde vie dans l'industrie du bâtiment et dans l'industrie de l'automobile

Soit 13 tonnes

POLYSTYRÈNE

Soit 25 tonnes

MOBILIER

Le bois devient des panneaux de particules, les plastiques, des tuyaux de canalisation, ...

13 kg/an/hab

Soit 9 632 tonnes

Gestes utiles

Les matériaux déposés en déchèterie servent à la fabrication de nouveaux objets ou sont réutilisés.

DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets dangereux sont recyclés ou éliminés.

2 kg/an/hab

Soit 1 780 tonnes

FIBROCIMENT

259 tonnes

TOUT-VENANT

Enfoui dans les installations de stockage.

46 kg/an/hab

Soit 35 001 tonnes

AUTRES

16 tonnes

Service public

Qui collecte mes déchets ?

En Vendée, ce sont **22 collectivités locales** qui ont en charge le ramassage des déchets et la gestion de leurs déchèteries.

Qui traite mes déchets ?

Le syndicat départemental Trivalis, assure le traitement des déchets ménagers en Vendée.
Le traitement se traduit notamment par des opérations de transport et par l'exploitation des installations publiques de traitement des déchets ménagers.

Que finance ma taxe ou ma redevance ?

Les 22 collectivités sont chargées de lever la taxe ou la redevance pour financer la collecte et le traitement des déchets. Une partie de votre taxe ou redevance sert à financer la collecte des déchets et la gestion des déchèteries. Une autre partie sert à financer le traitement, la création et la gestion d'installations publiques pour transférer et traiter en Vendée les déchets qui y sont produits. Le respect de l'environnement implique de traiter les déchets en utilisant des techniques complexes et coûteuses. Par exemple, la création et l'exploitation d'un centre de stockage imposent de protéger le sous-sol, de capter les lixiviats, de traiter les gaz,... A cela, s'ajoute des analyses diverses (sol, eau, air, compost, etc.) également coûteuses. Les recettes provenant de la vente des matériaux (emballages, meuble, ferraille, etc.) et les soutiens financiers reçus des éco-organismes réduisent le montant de votre taxe ou de votre redevance.

Venez liker la page facebook
TOUS CHAMPIONS DU TRI